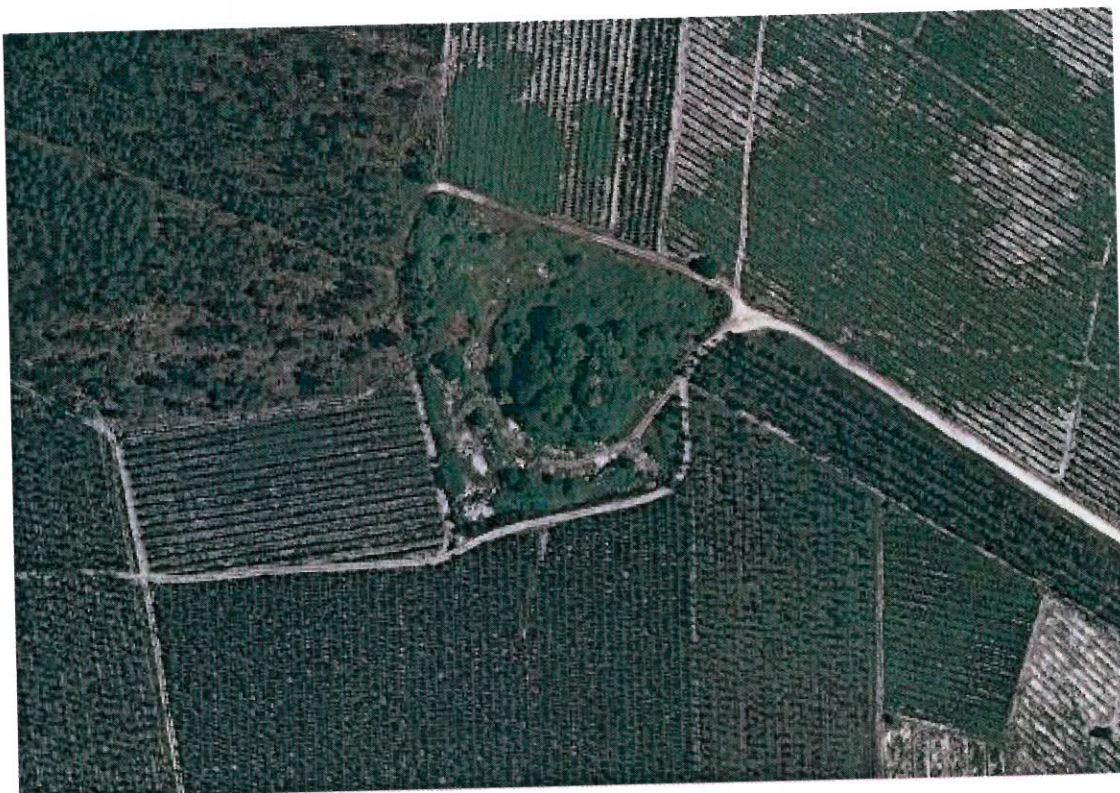


ANCIENNE DECHARGE
Lieu dit « Bouron »
33 830 BELIN BELIET



DIAGNOSTIC DE POLLUTION
(04.066.RA.005.1)
Avril 2011

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	5
INTRODUCTION	7
I - ETUDE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE	8
I.1 - Localisation	8
I.1.1 - Identification.....	9
I.1.2 - Typologie du site / utilisation actuelle :.....	9
I.1.3 - Conditions d'accès au site :.....	9
I.1.4 - Populations présente sur le site ou à proximité :.....	9
I.1.5 - Typologie des populations présentes sur site ou à proximité :.....	9
I.2 - Activités Industrielles pratiquées sur le site :.....	10
I.3 - Environnement du site	10
I.4 - Description sur place	14
I.4.1 - Schéma d'implantation.....	14
I.4.2 - Bâtiment(s).....	15
I.4.3 - Superstructure(s) / Ouvrage(s).....	15
I.4.4 - Stockages.....	15
I.4.5 - Dépôts / Décharges.....	15
I.4.6 - Autres caractéristiques du site.....	17
I.5 - Nuisances / Milieux susceptibles d'être ou étant pollués	18
I.5.1 - Air.....	18
I.5.2 - Eaux superficielles.....	18
I.5.3 - Eaux souterraines.....	20
I.5.4 - Sol.....	24
I.5.5 - Pollutions / Accidents déjà constatés.....	24
I.5.6 - Plaintes à répétitions.....	24
I.6 - Documents concernant le site	24
I.7 - Eventuelles mesures d'urgence à prendre	24
II - ETUDE DE VULNERABILITE DE L'ENVIRONNEMENT A LA POLLUTION	25
III - SCHEMA CONCEPTUEL	26
IV - ETUDE DE SOL	28
IV.1 - Moyens mis en œuvre	28
IV.1.1 - Intervention d'une pelle mécanique.....	28
IV.1.2 - Réalisation des sondages et équipement en piézomètres.....	28
IV.1.3 - Prélèvements d'échantillons de sol.....	29
IV.1.4 - Mesures piézométriques et nivellement.....	30
IV.1.5 - Prélèvements d'échantillons d'eau souterraine et superficielle.....	30
IV.1.6 - Analyses sur les sols.....	30
IV.1.7 - Mesures et analyses sur les eaux.....	31
IV.1.8 - Réalisation de mesures de biogaz.....	31
IV.2 - Résultats	32
IV.2.1 - Implantation des sondages.....	32
IV.2.2 - Implantation des piézomètres.....	33
IV.2.3 - Implantation des prélèvements d'eau superficielle.....	34
IV.2.4 - Nature des terrains traversés lors de la réalisation des sondages.....	35
IV.2.5 - Ecoulement des eaux souterraines.....	37
IV.2.6 - Caractérisation des prélèvements de sol.....	38
IV.2.7 - Caractérisation des eaux souterraines.....	39
IV.2.8 - Caractérisation des eaux superficielles.....	43
IV.2.9 - Mesures de biogaz.....	44
IV.3 - Synthèse des résultats	45

V - EVALUATION DES RISQUES	46
VI - PROPOSITIONS DE RÉSORPTION/SUIVI	48
CONCLUSION	49
ANNEXES	50

RÉSUMÉ

(Intervention du 6 au 8 et du 13 avril 2010)

Localisation du site

Adresse : Lieu dit Bouron.
Belin Béliet (33).

Département : Gironde (33).

Description du site

Type d'activité : Ancienne décharge d'ordures ménagères.

Etat : Fermée

Sources de pollution potentielle : Stockage d'ordures ménagères, de déchets verts, d'encombrants et de déchets de démolition.

Moyens mis en œuvre

Nombre de sondages réalisés : 7.

Nombre de piézomètres installés : 3.

Nombre de prélèvements de sols : 5.

Nombre de prélèvements d'eau : 5.

Résultats

Géologie locale

Nature des terrains : Déchets, Sables graveleux, graves.

Hydrogéologie locale

Profondeur de l'eau souterraine : Entre 6,9 et 8,65 mètres

Sens d'écoulement mesuré : Vers le Nord/Nord Ouest.

Degré de pollution

Pollution des sols par des métaux. Présence d'hydrocarbures totaux dans le piézomètre situé à l'amont hydrogéologique du site.

Conclusions

L'étude de sol réalisée par la société TERÉO a permis de caractériser un dépôt de déchets couvrant une superficie approximative de 11 000 m² sur la commune de Belin Béliet (33).

Les analyses chimiques réalisées sur les sols à l'intérieur du site ont permis de noter la présence de contaminations des sols par des métaux.

Les risques associés à ces contaminations peuvent être minimisés par l'absence de transfert vers les eaux souterraines et superficielles et l'absence de cibles sensibles dans l'environnement immédiat du site.

↳ Une contamination hydrocarbonée des eaux souterraines a été identifiée à l'amont hydrogéologique de la zone d'étude. Celle-ci n'est pas présente à l'aval du site et ne semble ainsi pas imputable à la zone d'étude.

L'ensemble de ces éléments permet de caractériser une décharge ancienne à faible impact sur les milieux environnants.

A la vue de ces résultats, des mesures simples de réaménagement et de suivi sont préconisées, portant essentiellement sur des servitudes sur le devenir de ce site.

Un suivi de la qualité des eaux souterraines sera utilement mis en œuvre au droit des ouvrages piézométriques mis en place par la société TERE0 (selon une fréquence semestrielle) afin de surveiller l'évolution de la contamination hydrocarbonée identifiée à l'amont hydrogéologique de la zone d'étude.

PRECONISATION = RECOMMANDER AVEC FORCE ET INSISTANCE

PRESCRIPTION : ORDRE FORTREL ET DETAILLÉ

LE CHOIX NE LEUR EST PAS PROPOSER → ILS DOIVENT LE FAIRE




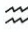

INTRODUCTION

Suite au prédiagnostic réalisé par la société ECOTOM sur l'ancienne décharge de Bouron située à Belin Béliet, et afin de répondre à des préconisations préfectorales, la société TERE0 a été mandatée pour la réalisation d'un diagnostic de pollution. Celui-ci doit permettre de mesurer l'impact de l'ancienne décharge sur la qualité chimique des sols, des eaux souterraines et des eaux superficielles.

La campagne d'investigations a été mise en œuvre du 6 au 8 avril puis le 13 avril 2010.






Les objectifs de l'intervention ont été :

↳ LES RESULTATS NEUR SONT
COMMUNIQUÉS EN AVRIL 2011 !!!
(1 AN, COOL ...)

-  de caractériser le contexte géographique de la zone d'étude ;
-  de décrire le site en apportant une attention toute particulière aux zones sources potentielles de pollution ;
-  de définir les horizons géologiques situés sous l'emprise du site ;
-  de vérifier la présence d'une éventuelle nappe superficielle à l'aplomb du site ;
-  et de mettre en évidence l'éventuelle présence d'une pollution liée à l'activité du site.

Afin de répondre à ces objectifs, une visite de site, une campagne de prélèvements et une synthèse écrite des informations obtenues ont été effectuées par du personnel qualifié.

Tout au long de la démarche, celui-ci s'est attaché à :

-  inspecter le site et son environnement proche ;
-  réaliser un échantillonnage en accord avec la nature des matériaux prélevés et des paramètres à rechercher ;
-  réaliser avec rigueur toutes les mesures et noter l'ensemble des données acquises au fur et à mesure de l'avancement des investigations ;
-  sélectionner, conditionner puis expédier les échantillons de sol à analyser en laboratoire accrédité ;
-  rédiger et illustrer le présent rapport en y intégrant l'ensemble des données et analyses nécessaires à la bonne compréhension de la problématique environnementale du site.

I - ETUDE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE

Les informations obtenues lors de la visite du site sont exposées conformément au modèle de présentation proposé dans la Circulaire ministérielle définissant les modalités de gestion et de réaménagement des sites pollués (MEEDDM, 8 février 2007). Un récapitulatif des constats environnementaux est de plus proposé à l'issue de la phase d'étude historique et documentaire. Il justifie la stratégie de l'étude de sol à mettre en œuvre pour la suite de la démarche.

Auteur : **TICHANE Frédéric**
Dates de visite : 6, 7, 8 et 13 avril 2010

Organisme : **TERÉO**

I.1 - Localisation

Carte topographique / Localisation :

La zone d'étude est située en zone forestière sur la commune de Belin Béliet, dans le département de la Gironde (33). L'altitude de la surface du site est d'environ 47,5 mètres NGF.

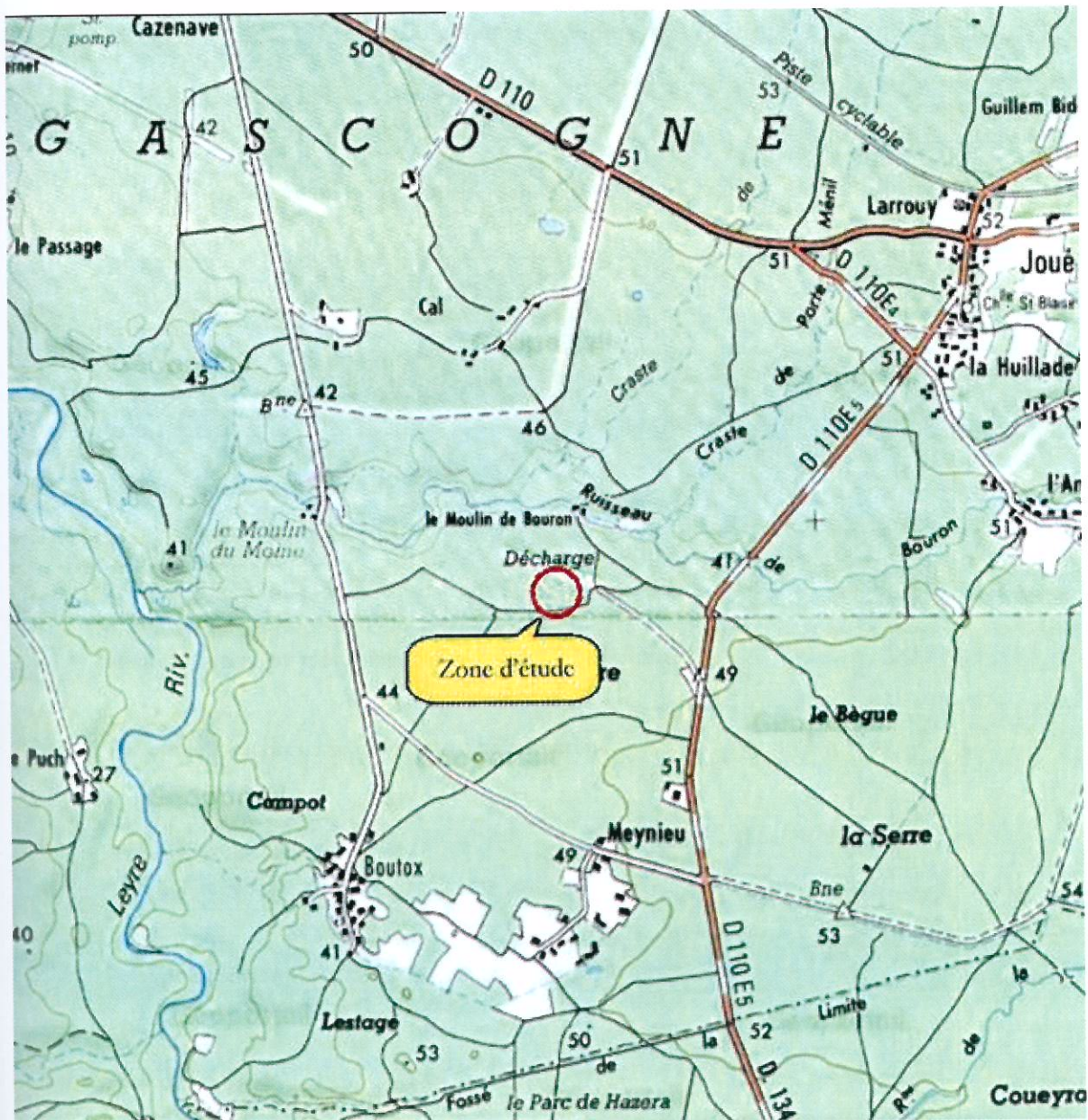


Figure n°1 : Plan de localisation de la zone d'étude (Source Géoportail).

CONCLUSION

L'étude de sol réalisée par la société TERÉO a permis de caractériser un dépôt de déchets couvrant une superficie approximative de 11 000 m² sur la commune de Belin Béliet (33).

Les analyses chimiques réalisées sur les sols à l'intérieur du site ont permis de noter la présence de contaminations des sols par des métaux.

Les risques associés à ces contaminations peuvent être minimisés par l'absence de transfert vers les eaux souterraines et superficielles et l'absence de cibles sensibles dans l'environnement immédiat du site.

Une contamination hydrocarbonée des eaux souterraines a été identifiée à l'amont hydrogéologique de la zone d'étude. Celle-ci n'est pas présente à l'aval du site et ne semble ainsi pas imputable à la zone d'étude.

L'ensemble de ces éléments permet de caractériser une décharge ancienne à faible impact sur les milieux environnants.

A la vue de ces résultats, des mesures simples de réaménagement et de suivi sont préconisées, portant essentiellement sur des servitudes sur le devenir de ce site.

Un suivi de la qualité des eaux souterraines sera utilement mis en œuvre au droit des ouvrages piézométriques mis en place par la société TERE0 (selon une fréquence semestrielle) afin de surveiller l'évolution de la contamination hydrocarbonée identifiée à l'amont hydrogéologique de la zone d'étude.

Fait à Martillac, le 25 mai 2010

F.TICHANE
Chef de Projet

Le présent rapport a été présenté à la commission « Forêt Sécurité Environnement » du Conseil Municipal de Belin-Béliet le 27 mai 2010 puis, Madame le Maire a ordonné des travaux de renforcement de la fermeture du site et l'instauration d'une ronde bihebdomadaire pour prévenir des « dépôts sauvages » de déchets.

Fait à Martillac, le 29 avril 2011

C. ALBARRAN
ECOTOM

VI - PROPOSITIONS DE RÉSORPTION/SUIVI

L'ensemble des informations recueillies par la société TERÉO au cours de la réalisation de cette étude, permet de ne pas préconiser de programme de réhabilitation du site de l'ancienne décharge du lieu dit « Bouron » anciennement exploitée par la commune de Belin Béliet.

En effet, la présence de déchets enterrés et aériens faiblement mobilisables associée à un faible impact paysager et à l'absence de risques sur les cibles à proximité du site conduit à la préconisation de simples mesures de réaménagement et de suivi :

- **Dissuader les dépôts sauvages :** le principal écueil à éviter est la réapparition des dépôts sauvages sur ou à proximité du site. Des mesures doivent être mises en œuvre afin d'empêcher l'accès au site (réfection de la clôture). Une pancarte mentionnant l'interdiction de dépôt et les modalités possibles d'élimination des déchets est en place. Une surveillance régulière des abords du site est nécessaire. Des déchets aujourd'hui visibles en surface du site seront utilement repris pour évacuation en décharge autorisée. Dès qu'un dépôt sauvage est repéré, les objets seront ainsi rapidement enlevés par les services communaux afin d'éviter un effet « boule de neige ».
- **Conserver la mémoire du site :** il est nécessaire de conserver la mémoire du site afin d'éviter que ne soient mis en place des aménagements incompatibles avec la présence de déchets. Celle-ci occasionne notamment une instabilité des sols potentiellement impropre à la mise en œuvre d'une construction sur le site. Les dispositions qui peuvent être prises sont ainsi l'information des propriétaires successifs du site, l'inscription des parcelles dans les annexes sanitaires et/ou en zone non constructible au Plan Local d'Urbanisme, la convention de servitudes grevant les parcelles concernées.
- **Suivi de qualité des eaux souterraines :** L'impact des eaux souterraines par des hydrocarbures à l'amont hydrogéologique du site doit être surveillé par la mise en place de campagnes de suivi de la qualité des eaux souterraines, selon une fréquence semestrielle (une campagne en basses eaux et une en hautes eaux).

Suite à la présentation de ces préconisations, Madame le Maire a fait refaire la clôture du site et poser des panneaux et instaurée une ronde bihebdomadaire (Cf. Annexe III).